VOL. 22 N° 7 AVRIL 2015

L'Apollinairois

Date de tombée : **4 mai 2015**
Prochaine parution : **19 mai 2015**

Le 27 mars dernier, Le Premier ministre Stephen Harper, Jacques Gourde, secrétaire parlementaire du Premier ministre, et Bernard Ouellet, maire de Saint-Apollinaire, ont participé à une cérémonie tenue en l'honneur du parachèvement du nouveau centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire.

- **Cueillette des objets monstres : 5 et 6 mai - village, 12 et 13 mai - rangs** (page 4)
- **Marché aux puces municipal : 2 et 3 mai** (page 7)
- **Distribution d'arbres 2015 : 21 et 22 mai** (page 14)

INDEX

2 : Mot du Maire
3 : Le mot d'Urbain
4 : Avis public – Cueillette des objets monstres
5 : Avis publics – Bibliothèque
6 : Club de fers – 5 ans Saute-mouton
7 : Rinçage du réseau – Marché aux puces – Saute-Mouton
8 : Groupe Agapogil – Gala JeunExcellence – Local à louer
9 : Fermières – Marché horticole – FADOQ
10 : Club Lions – Chevaliers de Colomb – Souper spaghetti Huntington
11 : Équipe pastorale – Fabrique
12 : Relais pour la Vie – Cours d'anglais
13 : Course des 4-Vents – Barils récupérateur d'eau de pluie
14 : Distribution d'arbres – Maison de la Famille
15 : Programmation plein air été – Avis public MRC
16-18 : Procès-verbaux de mars – Calendrier des activités
19 : Coordonnées

Mot du maire

Comme vous en avez probablement entendu parler, la Municipalité a reçu la visite du premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, le 27 mars 2015. Ce dernier est venu participer à une cérémonie pour souligner le parachèvement de notre centre multifonctionnel. Le premier ministre était accompagné de M. Denis Lebel, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, de M. Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, de M. Jacques Gourde, secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et de M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la région du centre du Québec et député de Lotbinière-Frontenac au sein du gouvernement du Québec.

Le premier ministre était de passage chez nous pour faire des annonces d'ordre économique, au cours de sa tournée à travers le Québec (environ 40 annonces différentes). Plusieurs représentants des médias canadiens et québécois étaient sur place pour assister au dévoilement de ces annonces.

Voici une citation du premier ministre : « Notre gouvernement reconnaît à quel point les activités sportives et récréatives sont importantes pour le bien-être des Québécois et des familles québécoises. C'est un plaisir pour moi d'être ici à Saint-Apollinaire aujourd'hui, pour souligner officiellement le parachèvement du nouveau centre multifonctionnel, financé en partie par le Fonds Chantiers Canada. Ce merveilleux nouveau centre aidera les enfants et les adultes de la région de Lotbinière à rester en forme et à participer à des activités récréatives pendant de nombreuses années. »

Pour cette occasion, le nombre d'invités était limité à environ 125 personnes et contrôlé par le bureau de M. Jacques Gourde et celui du premier ministre. Pour des raisons de sécurité, les invitations ont été transmises seulement quelques jours avant l'événement.

Je vous rappelle que notre projet de centre multifonctionnel est réalisé grâce au volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada-Québec.

Dans un autre ordre d'idées, nous irons bientôt en appel d'offres pour l'asphaltage d'une partie de notre réseau routier. Les travaux les plus importants seront la réfection de la rue Terry-Fox, entre les rues Principale et Boucher. Nous asphalterons également les rues suivantes : des Orchidées, des Campanules et des Vignes. Dans le secteur rural l'asphaltage se fera à l'intersection de la route des Rivières et du rang Bois-Franc, le rang Gaspé (1 km), le rang Saint-Lazare Ouest (1,6 km), le rang Bois-Joly (route des Ruisseaux vers l'est sur 1 km). À ces travaux s'ajouteront les réparations de pavage à la main, les fossés, les accotements et les remplacements ou réparations de ponceaux. Les coûts pour la réalisation de ces travaux sont estimés à 700 000 $. De ce montant, environ 400 000 $ seront puisés dans le fonds des carrières et sablières.

En terminant, je tiens à souligner les 20 ans de la Société d'horticulture. L'histoire de cet organisme remonte au début des années 1990. À la suite de la réalisation d'un arboretum à l'école Paul VI en 1991, les bénévoles qui en avaient pris l'initiative ont eu l'idée de se rassembler et de poursuivre leur contribution à l'embellissement de leur milieu de vie. Le 12 avril 1995, la Société d'horticulture de Saint-Apollinaire était officiellement créée sous la forme d'un organisme à but non lucratif. J'en profite pour mentionner les prochaines activités de la société : du 16 avril au 15 mai aura lieu l'exposition « La Société d'horticulture de Saint-Apollinaire… déjà 20 ans » (à la bibliothèque au Jardin des Livres). Le samedi 30 mai, les bénévoles réaliseront un projet communautaire. Il s'agit de la mise en valeur de la nouvelle enseigne lumineuse située à l'intersection de la rue Principale et de la Route 273. Votre aide serait la bienvenue pour participer à cette activité communautaire. Vous pouvez faire part de votre intérêt auprès de Mme Huguette Dagenais, présidente, au 418 881-3219. Une autre activité importante nommée « C'est la fête » aura lieu le 11 juillet prochain. Il s'agit d'une grande fête champêtre qui se déroulera au Domaine Joly. Jeux, musique et produits du terroir seront au menu des festivités.

Je vous souhaite de profiter pleinement de l'arrivée tardive du printemps.

Votre maire, Bernard Ouellet.

LE MOT D'URBAIN

Service de l'urbanisme

Bonjour à tous!

Eh oui! Nous sommes bel et bien arrivés au printemps malgré la neige qui tarde à partir. Lorsque vous verrez poindre la verdure, vos projets viendront meubler vos pensées, voici quelques rappels.

Aménagement des terrains

Toute partie d'un terrain doit être nivelée et proprement aménagée dans un délai de 24 mois maximum, calculé à partir de la date d'émission du permis de construction ou du certificat d'autorisation.

Certains nouveaux secteurs seront pourvus d'une piste multifonctionnelle comme sur les rues Terry Fox, Demers, Moreau et des Campanules. Informez-vous auprès de la Municipalité afin de prévoir votre aménagement paysager.

Sur un terrain d'angle (coin de rue), un triangle de visibilité est à respecter. Dans cet espace, une construction, un ouvrage, un aménagement, une plantation ou un objet de plus de 1 mètre de hauteur est prohibé de manière à assurer la visibilité minimale près de l'intersection des rues.

Assurez-vous que l'aire de stationnement respecte une distance minimale de 1 mètre de la limite latérale de votre propriété. Le nombre minimal de cases de stationnement pour une résidence unifamiliale est de 2 cases, chaque case doit respecter la dimension minimale de 2.5 mètres x 5.5 mètres.

Pour l'installation d'une clôture ou d'une haie, des normes s'appliquent. Informez-vous ou visitez notre site internet. Un permis est requis pour l'installation d'une clôture.

Nouvelles constructions : Obligation de la plantation minimale d'arbre en cour avant sur votre propriété. L'arbre, à sa plantation, doit avoir un diamètre d'au moins 2.5 cm mesuré à 1 mètre du sol et doit être planté dans un délai maximum de 24 mois suite à l'émission du permis de construction du bâtiment principal.

Vous désirez installer une piscine ou un spa? Informez-vous sur les normes applicables. Vous trouverez la réglementation sur notre site internet au www.st-apollinaire.com. Un permis de la Municipalité est requis.

Ma piscine est-elle sécuritaire? Faites le test sur : baignadeparfaite.com

Affichez votre numéro civique!

Tout propriétaire a la responsabilité d'afficher visiblement son numéro civique, c'est une obligation qui constitue une sécurité en cas d'urgence incendie ou médicale.

Les abris d'hiver et les clôtures à neige doivent être enlevés pour le 1er mai!

Compilation des demandes de permis	mars	cumulatif
Construction bâtiment principal	16	35
Construction bâtiment complémentaire	1	6
Rénovation	5	8
Autorisation	6	13
Installation septique	1	3
Puits	1	1
Lotissement	0	1
Total	**30**	**67**

Pour toutes informations concernant le service d'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec mes collaboratrices, Louise Camiré, inspecteur en bâtiments et en environnement au 418 881-3996 poste 224 ou Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint au poste 235, ainsi que Cathy Bergeron, directrice du service d'urbanisme au poste 229.

Bon printemps à tous! Votre ami, *Urbain Fleury*

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 mars 2015, le conseil de la Municipalité a adopté les seconds projets de règlements **n° 745-2015** *modifiant le règlement de zonage n° 590-2007 et ses amendements afin de modifier les limites de la zone 100R, d'agrandir la zone 102C à même la zone 101I, agrandir la zone 104I à même la zone 103I et ajouter la classe d'usage 1-2 comme usage permis dans la zone 104 I* et **n° 746-2015** *modifiant le règlement de zonage n° 590-2007 et ses amendements afin de modifier les limites des zones 159C, 172R et 175C et d'autoriser une seule habitation multifamiliale dans la zone 177R.*

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part de personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que les règlements qui les contiennent soient soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la Municipalité aux heures régulières d'ouverture.

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 28 avril 2015;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles, si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Une copie de ces seconds projets de règlements peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Toutes les dispositions de ces seconds projets de règlements qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 avril 2015.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CUEILLETTE DES OBJETS MONSTRES

5 et 6 mai : Village
12 et 13 mai : Rangs

MÊME JOUR QUE VOS ORDURES RÉGULIÈRES

DÉCHETS VOLUMINEUX ACCEPTÉS :

Déchets d'usage domestique, comprenant les meubles, matelas, etc.

LE DÉCHET DOIT ÊTRE D'UNE DIMENSION TELLE QUE SA MANIPULATION PUISSE ÊTRE FAITE PAR DES PERSONNES. **Les MORCEAUX PESANT PLUS DE 25 KILOGRAMMES** (sauf pour les meubles) **ne seront pas ramassés. L'ensemble des déchets volumineux ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m^{3}.**

Ces derniers doivent être sectionnés et placés dans des contenants conformes à l'enlèvement manuel. De plus, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Les matériaux de construction, de rénovation et de démolition ne font pas partie de la collecte des ordures, ni de la collecte sélective (recyclage) **ni non plus de la collecte des objets monstres**. Vous devez vous départir de ces matériaux en les apportant directement au site d'enfouissement sis au 1450, rang Pointe du jour à St-Flavien. Il en est de même pour les pièces d'autos.

À noter qu'une équipe supplémentaire fera **UNIQUEMENT** la cueillette des ordures lourdes tels **réservoir à eau chaude, ferraille, etc**. Par cette mesure, la Municipalité désire recycler l'acier afin de poursuivre sa démarche d'ÉCONOMIE de matières résiduelles.

Pour les pneus, veuillez les acheminer au garage municipal, 85, rue des Vignes.

*Pour les **rues privées***
du secteur du lac Sacré-Cœur,
la cueillette des objets monstres s'effectuera
le lundi 4 mai 2015

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 4 mai 2015 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 584 373 du cadastre du Québec dans la circonscription de Lotbinière, situé au 651, rang Marigot. Le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin de réduire la distance séparatrice aux odeurs entre la reconstruction d'un établissement porcin et le périmètre urbain.

Règl. de zonage n°	Distance séparatrice relative à une installation d'élevage par rapport au périmètre urbain	Distance séparatrice relative à une installation d'élevage par rapport au périmètre urbain projetée	Dérogation demandée
590-2007	754.5 m	652.21 m	102.29 m

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 15 avril 2015.

Cathy Bergeron, Directrice générale adjointe

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LES RÈGLEMENTS 749-2015 et 750-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 avril 2015, le Conseil a adopté les projets de règlements **n° 749-2015** intitulé : *Règlement modifiant le règlement zonage n° 590-2007 et ses amendements afin de modifier les tableaux 8 et 9 de l'article 5.2 relatif aux constructions complémentaires à une habitation et de modifier le texte de l'article 6.3 relatif au logement d'appoint dans une résidence unifamiliale* et **n° 750-2015** intitulé : *Règlement modifiant le règlement de lotissement n° 591-2007 et ses amendements afin de modifier la note 1 du tableau 2 de l'article 5.2.3 intitulé : « Normes minimales applicables aux terrains desservis ».*

Les projets de règlements n°s 749-2015 et 750-2015 contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peuvent être consultés au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 29 avril 2015** à 19 h, à la salle du Conseil. L'objet de cette rencontre est d'expliquer les projets de règlements, les conséquences de leur adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur les projets de règlements seront entendus à cette consultation.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 avril 2015.

Cathy Bergeron, Directrice générale adjointe

La bibliothèque « Au Jardin des livres » vous informe…

Horaire de l'heure du conte

Les mercredis chaussettes à 9 h 30 : 29 avril et 6 mai et **Le dimanche 9 h 30** : 26 avril

Exposition : La Société d'horticulture de Saint-Apollinaire…déjà 20 ans!

Cette exposition présente l'histoire des 20 ans d'activités et les diverses réalisations de la Société d'horticulture de Saint-Apollinaire dans sa contribution soutenue à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement dans notre milieu.
L'exposition sera présentée à la bibliothèque du 16 avril jusqu'au 15 mai.

Prêts numériques

Grâce à une nouvelle entente entre le Réseau Biblio et Feedbooks, environ 200 titres en anglais sont maintenant disponibles. Aussi, le maximum de prêts et de réservation qui était de 7 au total, est passé à 14. Dorénavant, 7 prêts et 7 réservations simultanés sont possibles.

Commentaires et suggestions

Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone au 418 881-2447 ou par courriel : bibliotheque@st-apollinaire.com

Responsable : Kim Picard

Club de fers de Saint-Apollinaire

Programmation 2015

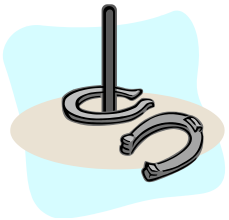

La saison débutera le 12 mai 2015, tous les mardis, et se terminera par la soirée de fin d'année le 13 septembre 2015.

Le club offre des cours de lancers de fers aux personnes qui veulent s'initier à ce jeu. Il suffit de communiquer avec le responsable du club de fers, il n'y a pas de frais c'est gratuit.

Le lancer de fers est joué au Québec depuis une soixante d'années. L'organisme québécois fondé en mai 1961 a été incorporé sous le nom actuel en 1972, soit la Fédération des Clubs de Fers du Québec, Saint-Apollinaire fait partie de la FCFQ depuis 1986.

Cette année le championnat canadien va se tenir tout près de nous à St-Stephen Nouveau Brunswick, les 12, 13 et 14 août. Il y a beaucoup de Québécois qui se promettent de participer à ce tournoi. Vu le nombre élevé de participants potentiels, il n'y a pas de tournoi Provincial de prévu dans la Province pour les 8 et 9 août, les 15 et 16 août 2015.

À noter cette année qu'il y aura deux tournois Provinciaux à Saint-Apollinaire les 13 et 14 juin 2015 et les 1er et 2 août 2015. Ce sera une première pour St Apollinaire d'accueillir deux évènements dans la même saison.

Une bonne saison à tous et bienvenu aux nouveaux membres.

Mai

Mardis 12, 19 et 26 mai.

Juin

Mardis 2, 9, 16, 23 et 30 juin.

Juillet

Mardis 7 et 14 juillet. Pas de rencontre de fers les 21 et 28 juillet.

Août

Mardis 4, 11, 18, et 25 août.

Septembre

Mardis 1 et 8 septembre tournoi et soirée de fin d'année le 13 septembre.

Tournoi Fédération

- St Jean Baptiste de Rouville les 6 et 7 juin
- **St Apollinaire les 13 et 14 juin**
- Blainville 20 et 21 juin
- Lac Cristal 27 et 28 juin
- Sorel 4 et 5 juillet
- St-Germain 11 et 12 juillet
- N.D.Lourdes 18 et 19 juillet
- La Présentation 25 et 26 juillet
- **St-Apollinaire 1er et 2 août**
- Montmagny 22 et 23 août
- 29 et 30 août Waterloo championnat en double Province de Québec.
- Victoriaville championnat en simple de la Province de Québec

Marcel Bérubé, Directeur club de fers **418 881-3032**

Saute-Mouton & ribambelle

Le dimanche ,29 mars dernier, c'était la fête à Saute-Mouton et ribambelle pour fêter ses 5 ans.

Plus de 90 personnes se sont joint à cet événement.

Merci de votre présence et à nos précieux commanditaires :

Ateliers Anglais Josée Proulx, IGA Veilleux, Dominique Dubé Production vidéo et Rémi Côté.

Grâce à vous tous, cette fête fût un succès!

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Dans le but de vous assurer l'apport d'une eau de qualité, la Municipalité tient à aviser les usagers qu'elle procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc à compter **du lundi 20 avril jusqu'au vendredi 29 mai 2015**. Le nettoyage débutera vers 21 h. Aucun produit chimique n'est utilisé.

Si toutefois l'eau était colorée, brouillée ou contenait des particules, veuillez la laisser couler quelques instants avant de l'utiliser. Il est possible que le nettoyage occasionne des baisses de pression.

MARCHÉ AUX PUCES MUNICIPAL

Cette année, la municipalité de Saint-Apollinaire tiendra son activité collective de marché aux puces la fin de semaine **du 2 et 3 mai**.

Tous les propriétaires de Saint-Apollinaire pourront tenir une vente de garage sur leur propriété.

En cas de pluie, remis à la fin de semaine suivante.

Saute-Mouton & ribambelle

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT AU 418 433-0787

Dépannage de garderie (0 à 8 ans) durant l'été du lundi au vendredi 8 h à 16 h

Activités préparatoires pour la maternelle destinées pour les enfants de 3 ans et demi à 5 ans

Lundi et/ou mercredi et/ou vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
Coût : 20 $ + taxes par atelier ou 18 $ + taxes par atelier pour 2 fois semaines
Compléter la journée par le service d'halte-garderie au coût de 10 $ de 11 h 30 à 16 h pour les mercredis et vendredis

Ateliers thématiques (2 à 5 ans)

Les thèmes seront un élément déclencheur pour toucher différentes sphères du développement global de l'enfant durant cet avant-midi animé.
Date : Jeudi, de 9 h à 11 h **Coût :** 1 atelier : 12 $ + taxes

Cours de cuisine pour enfants (5 à 12 ans)

Date : 16 mai, 13 juin 2015 **Heure :** 9 h 30 à 10 h 30 **Coût :** 45 $ + taxes pour 3 ateliers ou 17 $ + taxes par atelier et les enfants apportent leur portion.

Cours de cuisine pour adultes avec Marieve Lapointe, cuisinière

Venez apprendre différentes recettes et techniques avec notre cuisinière professionnelle. Vous pourrez participer et goûter aux recettes.
Date : une fois par mois, le vendredi. 24 avril 2015: **PÂTISSERIE** **Heure :** 19 h à 21 h **Coût :** 35 $ + taxes ou 65 $ pour un couple

Formation en RCR et désobstruction des voies respiratoires

Formation d'une durée d'environ 4 heures portera sur la réanimation cardio-vasculaire et la désobstruction des voies respiratoires. Elle sera axée surtout chez l'enfant et le bébé, mais traitera aussi de la personne d'âge adulte. Cette demi-journée vous permettra d'acquérir les compétences afin d'aider à sauver une vie et pour ce faire nous ferons beaucoup de pratique sur des mannequins adaptés à la situation.

Date : Dimanche, 3 mai de 8 h à 12 h **Coût :** 38 $ + taxes (incluant la carte des maladies du cœur)

127e Groupe Agapogil

Bonjour à tous,

Comme chaque année, le groupe scout AGAPOGIL célèbre l'anniversaire de naissance de son fondateur, Robert Baden-Powell. C'est donc le samedi 21 février que les unités, Castors, Louveteaux et Éclaireurs se sont réunies au chenil La poursuite de St-Nicolas pour profiter d'un bel avant-midi.

Au menu, 1 heure de traineau à chien dans un décor magnifique, la visite des petits chiots et des glissades en chambre à air. Pour terminer, des jeux improvisés dans le stationnement en attendant le retour des parents. Tous ont eu bien du plaisir et ont grandement apprécié le contact avec les chiens qui étaient très dociles! Nous en avons profité pour élire un membre honoraire pour l'occasion en lui offrant un foulard.

J'ai dit!

Jonathan Bernard, Président
127e groupe Scout AGAPOGIL

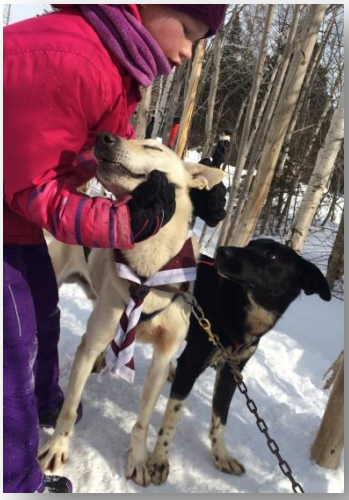

Local à louer à Place Francoeur
94, rue Principale
D'une superficie de 168 pi²
Pour information : 418 881-3996, poste 232 Martine Couture, directrice générale

Les CFQ, un bouquet de connaissances toujours florissant!

Le 19 avril dernier avait lieu le brunch à l'occasion du 100e anniversaire des cercles de Fermières, animé par François Tardif. Merci à tous ceux qui étaient présents.

Date de la prochaine rencontre : 6 mai - 19 heures, à la salle des Lions.

Ginette Moreau
Responsable des communications

Pour toute information, communiquer avec Isabelle Croteau, présidente : 581 982-0646.

Marché horticole le 17 mai prochain

Venez encourager la Société d'horticulture de Saint-Apollinaire qui a 20 ans cette année!

Nous offrons à moindre coût tomates, fines herbes, fleurs annuelles et vivaces cultivées par nos membres et par des producteurs locaux. Toutes nos plantes sont en santé et des conseillères expérimentées pourront vous guider.

Une nouveauté : pousses de légumes bio, miam!

17 mai 2015, de 10 h à midi à la salle communautaire de Saint-Apollinaire, 83 rue Boucher.

Pour information : Marguerite Legendre 418 886-2253 et amelanchier.com

CLUB FADOQ LES ALOUETTES DE ST-APOLLINAIRE

Le printemps est enfin de retour. Le soleil et la chaleur seront de la partie pour plusieurs mois. Nous avons célébré la fête de Pâques avec nos familles et nous sommes allés nous sucrer le bec à la cabane à sucre. Vive le printemps!

Lors de notre réunion du 25 février, nous avons choisi notre bénévole de la FADOQ en la personne de Claudette Croteau qui nous a représenté à la soirée des bénévoles de la Municipalité, le 11 avril dernier et le 15 avril lors de l'activité de Reconnaissance du bénévolat qui a eu lieu à la salle des Lions de St-Flavien. Et pour l'hommage aux aînés, qui aura lieu le dimanche 3 mai au brunch FADOQ annuel.

Claudette se démarque par sa grande disponibilité, sa serviabilité, sa bonne humeur et son savoir-faire. Félicitations Claudette! Tu es une gagnante!

ACTIVITÉS À VENIR

Aux jeux régionaux de la FADOQ, 5 membres de notre club iront jouer aux petites quilles. Le jeudi 14 mai, Fernand Girard, Adrien Dubois, Roger Deblois, Colette Lamontagne et Claire Deblois nous représenteront à la salle de quilles St-Pascal. Bonne chance!

Nous vous attendons nombreux à notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 8 mai à la salle de l'Âge d'Or à 19 h 30. Vous serez informés sur le bilan financier et nos activités.

Une nouvelle activité pour nos membres : le baseball poche qui a lieu le deuxième vendredi du mois à la salle de l'Âge d'or à 19 h 30. (22 mai et 12 juin)

29 avril	11 h 45	Dîner suivi d'un BINGO
1er mai	19 h 30	Scrabble et Ruff
5 mai	9 h 30	Scrabble
8 mai	19 h 30	Assemblée générale
15 mai	20 h	Danse en ligne à la salle communautaire avec la Clé dansante

Pour la location de la salle, s'adresser à M. Laurent Lamontagne au 418 881-3527.

Lina Desrochers,
Présidente

CLUB LIONS

La Maison Oasis-Lions

Les Clubs Lions de Laurier-Saint-Flavien, de Saint-Agapit et de Saint-Apollinaire se sont liés ensemble pour organiser la Campagne de souscription pour construire une nouvelle maison pour L'Oasis de Lotbinière qui apporte de l'aide aux personnes qui ont une problématique en Santé mentale.

La cueillette des dons à la fin du mois de mars était de 191 500 $. L'objectif est de recueillir près de 500 000 $ pour la construction, l'aménagement et l'ameublement. Les trois Clubs Lions ont mis 30 000 $ et une somme de 100 000 $ est adressée à la Fondation Internationale des Clubs Lions dont la réponse sera connue en juillet prochain.

Nous allons continuer la sollicitation auprès des entreprises, associations, commerces et dans la population. Nous avons le programme « Solidaires, une planche à la fois. », programme semblable à celui pour la Maison de Répit en proposant la vente d'une petite planche de 1,5 pouce par 3 pouces qui fera partie d'un tableau bien en vue à l'intérieur de la maison avec le nom inscrit du donateur. Une belle visibilité!

Espérant que vous achèterez votre planche au coût de 100 $. Ensemble, nous allons réussir ce projet humanitaire.

Lion Benoît Côté,
coordonnateur de la Campagne de souscription

CHEVALIERS DE COLOMB

Bonjour frères Chevaliers!

1er mars

L'arrivée de nouveaux membres dans notre Conseil de l'ordre des chevaliers, félicitations à ces nouveaux membres frères DENIS ET GUILLAUME DAIGLE.

7 mars

C'était la soirée reconnaissance de nos jubilés; de 25 à 63 ans de chevaleries.

Il faut le faire, une fierté pour nous de voir toutes ces familles réunit enfants et petits-enfants, que de beaux souvenirs et un passé qui est encore vivant.
Merci à tous les dignitaires, parents, amis et tous les bénévoles de ce comité chapeauté par le responsable frère ALAIN CHAREST et sa conjointe MARTINE.

2 mai

Ce sera notre 11e méchoui annuel de porc et bœuf. Gardez cette date et réservez vos cartes au responsable frère DENIS GAGNON : 418 836-7392 ou 418 881-3452 ou 418 881-3305 et 418 881-3392.
On vous attend en grand nombre, orchestre les COMPLISSES, prix de présence, un bon souper et du plaisir à volonté!

Moi et ma conjointe Roseline vous souhaitons un beau printemps plein de chaleur, pour compenser le rude hiver froid que nous avons eu.

JEAN-MARC COURCY
GRAND CHEVALIER, CONSEIL 9882

SOUPER SPAGHETTI

Le samedi 23 mai 2015 à 18 h, à la salle communautaire de St-Apollinaire

Au profit de la Société Huntington du Québec HUNTINGTON

www.huntingtonqc.org

Coût : 20 $ adulte et 12 $ enfant de 12 ans et moins

Soirée animée par plusieurs groupes de musiciens, tirage de nombreux prix de présence…

Pour information :
Micheline Lamontagne 418 881-3334
Julie Demers 418 881-1346

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

PASSAGE

Entendre ce mot fait surgir en moi une image. Dans la maison de mon enfance, de la cuisine s'étendait un passage. Nous ne disions pas un corridor. Si un invité demandait pour la salle de bain, on lui répondait : « Première porte à gauche dans le passage. » C'est un endroit où on ne fait que *passer*.

Passage, un mot évocateur pour les bergers hébreux d'autrefois. Chaque printemps, ils passaient des pâturages d'hiver aux pâturages d'été. Ils marquaient ce moment d'une fête, la fête du *Passage*. En français ce mot est devenu Pâque. Pour les hébreux, à la suite de la sortie d'Égypte avec Moïse, c'est devenu la fête de la Pâque. Le *passage* du pays de l'esclavage au pays de la liberté, la Terre Promise à Abraham.

Au cours de notre existence, nous vivons plusieurs *passages*. Nous passons de l'enfance à l'adolescence puis à l'âge adulte. Nous passons d'étudiant/étudiante à travailleur/travailleuse, puis à retraité(e). Nous passons de célibataire à la vie de couple puis à la vie de parents. Prenez le temps de prendre conscience de tous les *passages* que vous avez vécu depuis votre naissance…

Chaque *passage* a été une certaine mort pour naître à une réalité nouvelle. L'adolescent qui devient adulte n'est pas détruit. Il passe à une autre dimension de sa vie, de son être. Il en est de même pour la mort. « Pour ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie n'est pas détruite, elle est transformée. » (PRÉFACE DES DÉFUNTS 1) C'est là notre foi. Mais d'où nous vient-elle? De notre foi en Jésus.

Jésus a vécu notre mort. Il est passé « à travers » pour la vaincre. **IL EST RESSUSCITÉ**. Il a ouvert une brèche dans ce mur qui nous semblait infranchissable. Désormais nous savons que la mort n'est pas une impasse, un lieu sans issue. Elle est un *passage*.

C'est une source de joie. La joie de Pâques, la joie de la victoire de Dieu sur son ennemi la mort. Victoire que Jésus veut nous faire partager : « Telle est la volonté de mon Père, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6, 40)

En nous souhaitant « Joyeuses Pâques », nous pourrions avoir comme arrière-fond de notre souhait : « Entre dans la joie de la victoire de Jésus, et puisses-tu vivre avec lui les *passages* que t'amèneras la vie d'aujourd'hui! ».

Bernard St-Hilaire, prêtre
pour l'Équipe pastorale

NOUVELLES DE VOTRE ASSEMBLÉE DE FABRIQUE

Contribution volontaire annuelle (C.V.A.)

Cette période de l'année nous amène à réfléchir à notre devoir de financer notre église alors que les besoins ne cessent d'augmenter autant en pastorale qu'en entretien. Que nous soyons pratiquants assidus ou non, nous avons une fibre chrétienne que nous voulons transmettre à nos descendants. De là, notre devoir de soutenir financièrement notre Fabrique pour la sauvegarde de notre église qui fait partie du patrimoine artistique, religieux et communautaire. Le blitz de notre campagne annuelle de financement se déroulera cette année **du 24 avril au 10 mai** 2015. L'objectif fixé par les membres de l'Assemblée de Fabrique est toujours de 100 000 $. Nous croyons qu'il est possible de l'atteindre grâce à votre générosité et à votre sentiment d'appartenance à votre patrimoine religieux.

Environ 75 % de nos revenus proviennent de la CVA. Cette source de revenus baisse depuis quelques années contrairement à une augmentation des dépenses pour certains postes en raison des hausses de prix. C'est souvent le cas notamment de l'électricité, des frais de chauffage, des assurances, des réparations courantes, etc. Nous tentons de maintenir ces dépenses à leur plus bas niveau, mais il y a des travaux ou des frais que l'on ne peut pas éviter puisque ceux-ci sont « incompressibles ». Une augmentation de nos revenus nous apporterait évidemment une certaine sécurité face aux imprévus. Merci pour votre soutien financier!

De plus, la contribution à la CVA est importante et essentielle afin de conserver ce patrimoine pour les différents besoins de chacun. Ensemble, laissons cet héritage à nos enfants, sinon qui le fera?

Il ne fait aucun doute que c'est la générosité libre et volontaire de chaque paroissienne et paroissien qui permet de poursuivre l'action de la transmission des valeurs de la foi dans une société qui a bien changé. Il revient à chacun de nous d'évaluer sa contribution selon ses moyens, sa générosité, son engagement de foi, son attachement à sa paroisse. Tout don, si minime soit-il, est important pour votre paroisse et sera reçu avec gratitude. Chacun contribue selon ses moyens.

Cette année, nous procéderons différemment pour notre campagne de financement. En effet, les enveloppes seront transmises par la poste et, pour les secteurs où des bénévoles seront disponibles, ceux-ci iront les chercher. C'est pourquoi nous vous demandons, si c'est possible pour vous, de venir porter directement votre don au bureau de la Fabrique ou de la poster. À noter que pour les secteurs du Lac Sacré-Cœur, rue Goulet, des Tourterelles, Saint-Lazare est et ouest, des Moulanges, place Boucher, des Rivières et place des Sources, les enveloppes ne seront pas postées étant donné la disponibilité des bénévoles pour passer à ces endroits.

Nous rappelons que nous avons toujours besoin de personnes bénévoles qui acceptent de visiter les foyers pour recueillir leurs dons. Les personnes désireuses de donner de leur temps peuvent communiquer avec un des membres du Comité de la C.V.A. qui est composé de mesdames Nicole Laflamme (418 881-3392), Jeanne d'Arc Lepage (418 264-0014), Lucie O'Neill (418 881-3203), messieurs Jonathan Bernard (418 881-3305), Marcel Cayer (Suzanne Boucher) (418 881 3547), Julien Joannette (418 881-2916) et François Martineau (418 881-2632). Des prix de participation offerts par la Quincaillerie Placide Martineau seront tirés à la fin de la campagne parmi tous nos bénévoles.

Pour terminer, nous voulons remercier tous nos bénévoles qui ont accepté encore cette année de préparer les enveloppes et recueillir vos dons et nous souhaitons que vous saurez bien les accueillir, car ces personnes méritent tout notre respect.

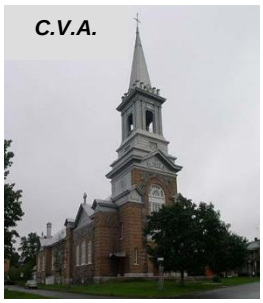

RELAIS POUR LA VIE | Société canadienne du cancer

LE RELAIS POUR LA VIE C'EST...

- Une célébration de la vie
- Un relais de 12 heures de marche
- Un événement de nuit, car le cancer ne dort jamais!
- Des équipes de 10 personnes (famille, amis, collègues)
- Des activités de divertissement
- Une expérience à vivre!

FORMEZ VOTRE ÉQUIPE DE MARCHEURS!

- 10 personnes dont le capitaine d'équipe (Possibilité d'aller jusqu'à 15 personnes)
- 10 $ de frais d'inscription/participant
- 100 $ de dons/participant
- 1000 $/équipe
- Inscription en ligne : www.relaispourlavie.ca

RELAIS POUR LA VIE DE LOTBINIÈRE

Samedi 6 juin au dimanche 7 juin 2015

Terrain des loisirs de Saint-Apollinaire, de 18 h à 7 h

Cathy Bergeron, Coordonnatrice : **418 881-4489**

Julie Rousseau, Responsable des équipes : **418 905-4481**

PROGRAMMATION ESTIVALE 2015
Activités et cours d'anglais

JOURNÉES D'IMMERSION EN ANGLAIS **Pour les jeunes de niveau primaire** **7 participants/jour**	**Activités, jeux, pédagogie et sorties en ANGLAIS** dans une ambiance de vacances! L'enfant pratique l'anglais et développe l'intérêt pour la langue seconde tout en participant à des activités dynamiques et amusantes! **Apportez seulement lunch froid et collations!**	Les **lundis** : - **13 juillet** - **3 août** - **10 août** - **17 août** De **9 h à 16 h**	**45 $ par journée (7 heures)** * Pas de taxes. Le matériel et les frais lors des sorties sont inclus

Nous offrons également à l'été 2015 :

- Cours d'anglais préparatoires pour l'entrée au secondaire
- Cours d'anglais privés et semi-privés pour jeunes de niveau primaire et secondaire
- Cours d'anglais privés et semi-privés pour adultes

Participez à nos activités en anglais tout l'été au terrain de jeux de St-Apollinaire tous les MERCREDIS. Informez-vous auprès du Service des Loisirs!

Visitez-nous sur U-Tube à : ***ateliersanglaisjoseeproulx.com***

Pour inscriptions : Josée Proulx
joseeteacher@hotmail.com ou 1 418 834-4350

Course des 4 Vents

Dans le but de promouvoir les saines habitudes de vie, l'école des Quatre-Vents initie un projet rassembleur le **14 juin 2015**. Il s'agira d'une course organisée dans la simplicité et dans le plaisir. Chaque famille pourra se joindre à l'évènement en respectant ses limites puisque quatre parcours vous sont suggérés (1,2 km, 2,5 km, 5 km et 10 km). Les profits réalisés retourneront directement aux enfants, soit pour la cour d'école ou pour l'achat d'équipement en éducation physique.

Nous sommes heureux que la municipalité de St-Apollinaire appuie notre projet. C'est une première et les gens se mobilisent pour la réussite de cette course qui se veut un dépassement de soi pour nos jeunes! Il y aura un chandail gratuit aux élèves de l'école qui participeront, une médaille à tous les enfants qui dépasseront la ligne d'arrivée, une collation santé et de l'animation sur place au complexe multifonctionnel.

Le 20 mars passé, tous les enfants de l'école des Quatre-Vents ont reçu le nécessaire pour s'inscrire. Pour en savoir plus, le comité organisateur vous invite à consulter le site internet : **www.coursedes4vents.com** et sa page Facebook.

Les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement peuvent communiquer avec Sandra Talbot au 418 433-0578.

Soyez nombreux à vous inscrire, soyez nombreux à croire en nos jeunes!

ÉCOLE DES 4 VENTS

LE COMITÉ DE LA COURSE
Sandra Cantin, Martine Deschênes, Mireille Gagné, Isabelle Hallé, Julie Martel, Sandra Talbot

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **35 $** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de passer au bureau municipal, payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

VOTRE BARIL :

- Il peut contenir 200 litres d'eau.
- Il a été récupéré et servait au départ de contenant pour le transport d'aliments.
- Il est muni d'une moustiquaire pour éviter que les insectes s'y reproduisent.
- Il possède une sortie pour évacuer le surplus d'eau.
- Il permet de réduire le ruissellement de l'eau de surface en période de forte pluie.
- Il est utile pour arroser les plantes et la pelouse, laver la voiture, etc.

INSTALLATION :

1. Mettre le sol à niveau et le compacter sur une superficie de 60 cm X 60 cm.
2. Installer une base faite de bois ou de béton d'une épaisseur de 20 cm qui élèvera le baril.
3. Couper la gouttière à 20 cm au-dessus du baril.
4. Installer deux coudes séparés par une section de 15 cm de gouttière.
5. Mettre le baril en place avec la moustiquaire.

ENTRETIEN :

- Retirer les débris, les feuilles et aiguilles régulièrement pour ne pas obstruer la moustiquaire.
- Avant le gel, séparer votre baril du système de gouttière et retournez-le.
- Replacer le système de gouttière initial pour la saison hivernale.

N'hésitez pas à nous contacter!

Téléphone : 418 881-3996
Courriel : municipalite@st-apollinaire.com

Distribution d'arbres 2015

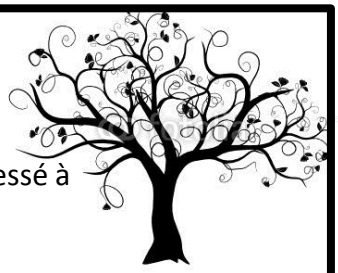

Vous êtes riverain d'un cours d'eau, avez un problème d'érosion ou autres et êtes intéressé à protéger nos rives et la qualité de notre eau?

La Municipalité vous offre la possibilité d'acheter des arbres à seulement 1 $ l'unité.
Cette vente s'effectuera au garage municipal, 85, rue des Vignes, les jours suivants :

Le jeudi 21 mai de 13 h à 16 h
Le vendredi 22 mai de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

Commandez vos arbres au plus tard le 20 mai au 418 881-3996, poste 229.
La preuve du paiement sera obligatoire pour récupérer vos arbres.

Voici les essences disponibles :

ARBRES :

Épinette blanche (en récipients)
Épinette de Norvège (en récipients)
Pin blanc (en récipients)
Pin rouge (en récipients)
Sapin baumier (en récipient)
Cerisier tardif (racines nues)
Chêne rouge (en récipients)
Érable à sucre (en récipients)
Bouleau jaune (en récipients)
Noyer noir (racines nues)

Cette opération est réalisée en collaboration avec l'organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)

OBV du Chêne
Organisme de bassins versants DE LA ZONE DU CHÊNE

Maison de la Famille de Lotbinière

ACTIVITÉS AVRIL 2015
Inscription: 418 881-3486

Heures d'ouverture de la Maison :
Lundi au jeudi: 9 h à 12 h
13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

21 avril

Mon enfant a des besoins particuliers

Conférencière : Hélène Filteau, t.s.

Mardi 17 h – 19 h

Vivre avec un enfant qui a un trouble de l'attention ou du langage, une déficience physique, etc. Comment y faire face? Quelles sont les ressources?

29 avril

Comment comprendre une situation familiale.

Formatrice : Guylaine Beaumier, t.s.

Mercredi 13 h – 15 h

La famille est la première organisation sociale dans laquelle nous apprenons à vivre en collectivité. C'est pourquoi il peut être utile et intéressant de s'arrêter à « ce qui nous y apprenons ».

Programmation plein air été 2015

Une invitation du Comité plein air de Lotbinière

Programmation disponible sur le site www.vivreenlotbiniere.com **(activités/loisirs)**

Bienvenue aux 50 ans et plus

Mois	Date	Activité/Description	Pour info
Avril	**29**	**Dosquet ⇆ St-Agapit** sur la Route Verte (26 km). ***Bienvenue aux nouveaux participants*** **Départ** : 9h30 de la halte de Dosquet. Déjeuner à 10h30 au resto à St-Agapit.	Pierrette 418 728-3317 Louise 418 888-3394
Mai	**6**	**Côte de Beaupré à vélo (± 40 km)** **Départ** : 9h30 du stationnement situé à la 3e lumière à droite (ULTRAMAR) sur le boul. Ste-Anne, après les Chutes Montmorency. Dîner au resto ou apportez votre lunch	Micheline 418 599-2334 Yvon 418 926-3610
	13	**Issoudun ⇆ St-Édouard ⇆ Ste-Croix** (± 50 km) **Départ** : 9h30 Église d'Issoudun. Dîner au resto à St-Édouard ou lunch	Micheline 418 599-2334 Ginette 418 596-2137
	20	**St-Henri** ou **St-Anselme ⇆ St-Malachie** (40 à 60 km selon point de départ) **Départ**: 9h30 (de St-Henri) **ou** 10h, Église de St-Anselme. Dîner au resto ou lunch	Yvon 418 926-3610 André 418 888-3266
	27	**St-Agapit ⇆ Lyster** sur la Route Verte (52 km) **Départ :** 9h30 gare de St-Agapit. Dîner au resto à Lyster ou apportez lunch	Jacques 418 728-3272 Micheline 418 599-2334
Juin	**3**	**Boul. Champlain ⇆ Chutes Montmorency** sur piste cyclable (± 50 km) **Départ** : 9h30 du stationnement du Quai des Cageux (1ère lumière à gauche sur le boulevard Champlain). Apportez votre lunch**.**	Pierrette 418 728-3317 Nicole 418 888-4902
	10	**Issoudun ⇆ St-Nicolas** (± 52 km) **Départ :** 9h30 Église d'Issoudun**. Dîner** à la fromagerie Victoria à St-Nicolas ou lunch.	François 418 926-3644 Yvon 418 926-3610
	17	**Val Belair ⇆ Duchesnay⇆ Lac St-Joseph** (± 50 km, piste des Cheminots) **Départ** : 9h30 stationnement aréna Val Bélair. Dîner à Duchesnay, apportez votre lunch	André 418 888-3266 Nicole 418 888-4902
	24	**Circuit de la Côte de Lotbinière (± 50 km)** **Départ :** 9h30, bureau de la MRC au 6375, rue Garneau, Ste-Croix (près de l'aréna). Apportez votre lunch.	François 418 926-3644 Yvon 418 926-3610

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur le

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

MRC de Lotbinière

La MRC de Lotbinière réalise présentement son PDZA. Des consultations sont prévues les 27, 28 et 29 avril 2015 dans quatre municipalités de Lotbinière.

C'est l'occasion pour tous de venir partager aspirations et préoccupations face au devenir de l'agriculture sur notre territoire. Cet exercice vise à dégager les enjeux agricoles sur lesquels la MRC devra se pencher au cours des prochaines années. En espérant vous y voir en grand nombre!

Les consultations auront lieu aux endroits et heures suivants :

SAINT-APOLLINAIRE
27 avril 2015 à **19 h**
Salle du conseil : 94, rue Principale

SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE
28 avril 2015 à **13 h**
Salle municipale : 530, rue Principale

SAINT-JANVIER-DE-JOLY
28 avril 2015 à **19 h**
Sous-sol de l'Église : 699, rue Principale

SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE
29 avril 2015 à **13 h**
Salle du conseil : 2590, rue Principale

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Canada

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 745-2015

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE les membres du conseil jugent opportun d'agrandir la zone 102C à même la zone 101I à l'intersection de la Route 273 et de la rue Laurier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de la part d'un propriétaire d'immeuble industriel afin que soit autorisé les usages de la classe industrie contraignante (I-2) sur sa propriété;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 745-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 746-2015

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE certaines corrections doivent être apportées à certaines limites de zones du plan de zonage à la suite de modifications cadastrales;

ATTENDU QU'il y a lieu de régulariser une construction datant de plus de 30 ans, non conforme au règlement de zonage actuel et qui ne bénéficie pas de droits acquis;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (article 113, Al 2, paragraphe 4.1) permet le contingentement des usages dans une zone;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 746-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT 743-2015

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de la part de promoteurs afin d'agrandir la zone 133R à même la zone 135R;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 25 février 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 743-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 743-2015

Avis de motion est par les présentes donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 743-2015 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 133R à même la zone 135R.

DÉROGATION MINEURE – LOT 4 205 716, ROUTE 273

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 4 205 716 du cadastre du Québec situé à Place de la Belle-Vue sur la Route 273 dans la zone 138C;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure no 2015-007 afin de réduire la profondeur du lot riverain d'un cours d'eau à 42.34 mètres;

ATTENDU QUE la norme du règlement de lotissement numéro 591-2007 pour la profondeur d'un lot desservi riverain d'un cours d'eau est de 45 mètres;

ATTENDU QUE l'arpenteur-géomètre a informé la Municipalité que les mesures qui apparaissaient sur le plan déposé en 2008 ont été modifiées suite à un relevé de la limite des hautes eaux;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de lotissement numéro 591-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-007 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

DÉROGATION MINEURE – 100, RUE DEMERS

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 5 332 082 du cadastre du Québec situé au 100, rue Demers dans la zone 117R;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure nº 2015-004 afin d'aménager l'aire de stationnement en façade d'une résidence unifamiliale jumelée avec un empiètement de 58.62 % devant le mur avant du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 spécifie que l'empiètement maximum devant le mur avant du bâtiment principal n'excède pas 50 % du mur appartenant à l'unité de logement desservi;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-004 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

PIIA – 180, RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire des lots 3 383 185 et 3 584 716 du cadastre du Québec situé au 180, rue Industrielle dans la zone 192I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-007 afin de construire un toit recouvert de tôle au-dessus d'une dalle de béton d'une superficie de 900 pieds carrés attenant au bâtiment principal en cour arrière;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-007.

Adopté à l'unanimité

DÉROGATION MINEURE ET PIIA – 360, RUE LAURIER

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 384 935 du cadastre du Québec situé au 360, rue Laurier dans la zone 103I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-011 afin de construire un bâtiment principal à l'usage d'un centre sportif multidisciplinaire;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur du bâtiment sera en panneaux métalliques gris et blanc, ainsi qu'en lambris de bois brun et que l'aire de stationnement sera située en cour avant;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure nº 2015-010 afin d'autoriser une marge latérale à 3,45 mètres car il est impossible de réduire la largeur du bâtiment pour respecter la dimension réglementaire de la surface de jeu et pour respecter la largeur minimale de 10 mètres pour la bande riveraine du côté est du terrain;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 pour la marge de recul latérale minimale est de 4 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007, du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de permis et de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-010 soit autorisée comme demandé.

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-011.

Adopté à l'unanimité

PIIA – 492, RUE LAURIER

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 4 105 488 du cadastre du Québec situé au 492, rue Laurier dans la zone 101I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-020 afin de construire un bâtiment principal à l'usage de mini-entrepôts;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé les plans de construction et d'implantation à la Municipalité;

ATTENDU QUE le bâtiment sera recouvert d'acier émaillé prépeint et que la toiture sera en bardeaux d'asphalte;

ATTENDU QUE le demandeur a également fait une demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 2015-019 afin de modifier l'affichage de l'enseigne murale sur le bâtiment existant;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-020.

Que le certificat d'autorisation d'affichage numéro 2015-019 soit autorisé.

Adopté à l'unanimité

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT l'importance de souligner l'appréciation de tous quant au travail remarquable des bénévoles à Saint-Apollinaire;

CONSIDÉRANT QUE des crédits n'excédant pas 8500 $ sont requis, dont près des deux

tiers proviennent des fonds municipaux et les autres, des revenus et pourboires de la soirée;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'allouer des crédits n'excédant pas 8500 $ pour la soirée des bénévoles qui se tiendra le samedi 11 avril prochain à la salle communautaire et d'affecter les revenus de la soirée au paiement dudit montant et de recevoir tout l'appui et la collaboration des élus.

Adopté à l'unanimité

SOUTIEN FINANCIER À L'URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU QUE les jeunes athlètes de partout en Chaudière-Appalaches participeront à la 50e Finale des Jeux du Québec du 27 février au 7 mars à Drummondville;

ATTENDU QUE l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS) demande de soutenir la délégation des Jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QU'une jeune fille de Saint-Apollinaire participera à ces jeux, dans la catégorie ringuette;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 100 $ à l'URLS de la Chaudière-Appalaches pour les jeux du Québec, hiver 2015.

Adopté à l'unanimité.

AJUSTEMENT POUR LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé l'an dernier à l'embauche d'une nouvelle responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QUE madame Kim Picard possède un certificat collégial en documentation;

ATTENDU QUE le conseil municipal, les bénévoles de la bibliothèque, de même que les usagers, sont plus que satisfaits du travail et de l'implication de la responsable;

ATTENDU QUE le nombre croissant d'usagers et les visites de l'école primaire viennent augmenter la charge de travail;

ATTENDU QUE la responsable qui avait précédé madame Picard fournissait une prestation de travail de 35 heures;

ATTENDU QUE depuis son entrée en poste, la responsable de la bibliothèque a régulièrement excédé le nombre d'heures qui lui ont été attribuées;

ATTENDU QUE les bénévoles et les usagers bénéficieront de la présence accrue de madame Picard;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les heures de madame Kim Picard, à titre de responsable de la bibliothèque, soient augmentées à 35 heures par semaine au lieu de 25 heures précédemment et que son salaire soit de 595 $ par semaine.

Les frais de déplacement et de formation restent à la charge de madame Picard à titre de travailleuse autonome.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – PAVAGE 2015

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour le pavage 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait au pavage pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 748-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 748-2015 ayant pour effet de modifier le règlement sur la circulation.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 747-2015 SUR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS ST-APOLLINAIRE /TERRE-ROUGE POUR LA SAISON 2015

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 747-2015 sur les heures d'ouverture de la piste de motocross St-Apollinaire /Terre-Rouge pour la saison 2015.

Prochaine séance du Conseil :
4 mai 2015

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

AVRIL

Merc. 1	Viactive à la salle de l'Âge d'or, tous les mercredis à 9 h 30
Lundi 6	Marche tous les lundis. Départ à 9 h 30 de la salle de l'Âge d'or
Dim. 26	L'heure du conte en chaussettes à 9 h 30 à la bibliothèque
Lundi 27	Consultation publique sur le PDZA à 19 h à la salle du Conseil
Merc. 29	L'heure du conte en chaussettes à 9 h 30 à la bibliothèque Dîner communautaire. Pour info : 418 881-3756

MAI

Sam. 2	Méchoui annuel des Chevaliers de Colomb
Lundi 4	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h 30, à la salle du Conseil Ramassage des ordures monstres dans les rues privées du lac Sacré-Coeur
Merc. 6	L'heure du conte en chaussettes à 9 h 30 à la bibliothèque
Sam. 15	Âge d'Or : danse en ligne à la salle communautaire, à 20 h, avec la Clé dansante
Dim. 17	Marché horticole à la salle communautaire, de 10 h à midi
Lundi 18	Bureaux municipal et de la SAAQ fermés pour la Journée des patriotes

Municipalité de Saint-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

BUREAU MUNICIPAL 418 881-3996

Poste :		Poste :	
227	**Bernard Ouellet**, maire	224	**Louise Camiré**, inspecteur en bâtiment et en environnement
232	**Martine Couture**, directrice générale	235	**Nathalie Breton**, adjointe à l'inspecteur
229	**Cathy Bergeron**, directrice gén. adjointe	222	**Lorraine Rousseau**, secrétaire administrative
231	**Dany Lamontagne**, directeur des loisirs	225	**Lucie Boilard**, secrétaire administrative
223	**Renault Lepage**, inspecteur des travaux publics	233	**Manon Côté**, secrétaire et responsable du journal
		221	**Julie-Ann Charest**, secrétaire-réceptionniste

Télécopieur : **418 881-4152** Télécopieur du service de l'urbanisme : **418 881-1572**

Renseignements service des incendies : **418 808-9410**

Cellulaire du service des travaux publics : **418 808-9406**

Cellulaire du maire, Bernard Ouellet : **418 808-9401**

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com

MANDATAIRE DE LA :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

www.saaq.gouv.qc.ca

418 881-7227

Lundi au mercredi : ..... 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : ..... 8 h 30 à 20 h
Vendredi : ..... 8 h 30 à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE AU JARDIN DES LIVRES

418 881-2447

94, rue Principale

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h
Mardi : ..... 18 h 30 à 21 h
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h
Jeudi : ..... 18 h 30 à 21 h
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi ..... FERMÉ

DU **NOUVEAU** À SAINT- APOLLINAIRE

Le Vign'Eau

RESTAURANT

GRILLADES | PIZZAS | PÂTES | BURGERS | POISSONS | SALADES | FRUITS DE MER

Un restaurant familial où tous et chacun seront comblés. Une carte de déjeuners bien élaborée, des menus midi avec un service rapide garanti, une carte du soir pour tous les goûts et un menu enfant très varié.

En famille, entre amis ou en amoureux, le Restaurant Le Vign'Eau saura vous plaire. Les propriétaires Urika Allen et Marc-André Vigneau (chef d'expérience) vous attendent dans une ambiance chaleureuse.

OUVERTURE EN MAI

53 rue Chaîné, Saint-Apollinaire | restaurantlevigneau.com